

L'April et les entreprises

v1.1 10 janvier 2008

L'April s'est fixé pour mission de promouvoir le Logiciel Libre dans tous les domaines, et de défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres quelqu'ils soient. Les entreprises du secteur du Logiciel Libre bénéficient donc des actions de l'April, tout comme les bénévoles.

Plus spécifiquement, ces derniers mois, l'April a participé aux discussions et actions autour du projet de pôle de compétitivité Logiciel Libre et du Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI), notamment dans le cadre de l'ODF Alliance, organisation dont elle est membre. L'April a également organisé un partenariat avec 01 Informatique autour du thème « Spécial Libre, un modèle approuvé » une nouvelle occasion de mettre en avant le Logiciel Libre auprès des décideurs. Les membres entreprises de l'April ont rédigé un livre blanc sur les modèles économiques du logiciel libre, qui depuis sa mise en ligne en décembre 2007 a été téléchargé plus de 6 000 fois.

L'April dispose de plus d'une vision globale de l'écosystème du Logiciel Libre et d'une expertise juridique reconnue dans le domaine, notamment grâce aux liens qu'elle a su tisser ces dix dernières années avec des acteurs locaux, nationaux ou internationaux, tels que la FSF ou la FFII. L'April renseigne et conseille donc régulièrement des entreprises désireuses d'évaluer l'adéquation de leur stratégie avec leur environnement.

Conscientes de l'importance des actions de l'April pour le développement du Logiciel Libre, de son expertise et de l'étendue de son réseau, les entreprises produisant et utilisant du Logiciel Libre sont de plus en plus nombreuses à adhérer à l'April. L'April compte aujourd'hui une soixantaine de membres entreprises, de la multinationale à l'entreprise unipersonnelle, ainsi qu'un réseau de quinze entreprises (le réseau Libre Entreprise).

L'objectif de l'April est d'établir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux. Le fait de regrouper des individus, des enseignants, des associations et des entreprises fait que nous avons une représentativité bien plus claire et un poids bien plus important auprès de nos différents interlocuteurs.

Quelle différence entre l'April et la FNILL ?

L'April fait la promotion du Logiciel Libre dans tous les domaines, et défend les droits des utilisateurs de logiciels libres, quelqu'ils soient. La FNILL est une association professionnelle qui a pour objet en particulier de défendre les intérêts de ses entreprises membres.

L'April fonde donc sa démarche sur la promotion d'un bien commun (le Logiciel Libre) et défend les droits universels qui y sont associés (les quatre libertés), là où la FNILL fait la promotion d'un secteur économique.

Y-a t-il une différence de traitement entre les membres entreprises et les autres membres de l'April ?

La procédure d'adhésion n'est pas la même. Dans le cas d'une entreprise, un représentant du conseil d'administration de l'association échange systématiquement avec un représentant de l'entreprise. Par ailleurs, nous organisons des réunions avec les membres entreprises qui le souhaitent sur certains sujets les concernant principalement, et les mettons en relation avec la presse ou les politiques dès que cela fait sens. Nous avons adopté une démarche similaire avec les associations.

Le fait que de plus en plus d'entreprises – et des grandes ! - adhèrent ne menace-t-il pas votre indépendance ?

Nous ne le pensons pas. D'une part parce que notre modèle de gouvernance ne le permet pas. D'autre part car nous prenons soin de diversifier nos sources de financement. Enfin, les entreprises qui adhèrent connaissent nos positions sur certains sujets sensibles (mesures techniques, brevets logiciels...), et savent qu'elles sont l'expression même de l'objet de l'association : la promotion du Logiciel Libre et la défense des droits des utilisateurs.

Pourquoi les entreprises adhèrent à l'April ?

Fondamentalement, les entreprises qui produisent et utilisent du logiciel libre ont intérêt à ce qu'il se démocratise et à ce qu'une législation adaptée sur le plan des brevets et du droit d'auteur favorise son développement et sa pénétration dans la société. Mais cela ne se fait pas tout seul et le chef d'entreprise n'a pas le temps de se faire militant. L'action de l'April est donc précieuse pour les entreprises qui produisent et utilisent du logiciel libre. C'est du moins ce qu'il ressort des témoignages que nous avons recueilli à l'occasion des dix ans de l'April :

«Depuis 10 ans l'April effectue un travail de fond indispensable à l'existence de notre entreprise. Sans leur volonté inépuisable d'expliquer les enjeux du secteur, sans leur détermination à préserver une saine concurrence dans le domaine du logiciel, Mekensleep aurait jetté l'éponge depuis longtemps. En France, aucune association ne représente mieux le Logiciel Libre et ses valeurs que l'April.» **Olivier Lejade**, PDG, Mekensleep (<http://www.mekensleep.com>).

«L'April joue un rôle fondamental dans la promotion de l'utilisation des logiciels libres par le gouvernement, l'industrie et l'éducation. Des alternatives de qualité aux logiciels propriétaires existent, et grâce aux efforts menés par l'April, nous en savons plus à leur sujet. AdaCore tire

également profit de sa participation au réseau de personnes et de sociétés partageant une vision commune que constitue l'April.» **Jamie Ayre**, Adacore (<http://www.adacore.fr>)

« L'April est depuis dix ans l'un des acteurs les plus actifs dans la promotion de logiciel libre également profondément impliqué dans tous les débats connexes autour des formats ouverts ou des DRM et de la loi française DADVSI. Notre récente adhésion à l'April est pour nous une manière d'apporter notre soutien et notre reconnaissance à toutes les actions menées par cette association et d'affirmer notre attachement à la promotion des standards ouverts et du logiciel libre (dont Java fait désormais partie) dont l'April est le plus ardent défenseur. » **Éric Mahé**, Sun Microsystems (<http://www.sun.com>).

«Le travail de l'April est essentiel pour la promotion du Logiciel Libre, car il contribue à sa démocratisation par des actions dirigées vers le grand public, assure une nécessaire vigilance face à des menaces comme la loi DADVSI et encourage les entreprises qui font le choix du Logiciel Libre. Ce dernier, qui souffre d'une réputation de moindre qualité et de gratuité, a pour avantage de ré-équilibrer la relation entre le fournisseur et le client. Ce modèle économique équitable a aujourd'hui besoin d'être popularisé et pérennisé.» **Nicolas Chauvat**, Logilab (<http://www.logilab.fr>).

«Nous pensons que l'April est l'acteur de référence pour nous représenter, et INL est donc bien sûr membre de l'April. L'April a, à nos yeux, toute légitimité pour représenter les acteurs du Logiciels Libres, de l'étudiant aficionado à l'entreprise de services ou éditeur, en passant par le développeur indépendant. Il est clair que la part du Logiciel Libre est en forte croissance, pour des raisons diverses et orthogonales, et également grâce au travail réalisé par l'April au cours des 10 dernières années. L'April est également pour nous un forum de rencontre avec d'autres entreprises, autres jeunes sociétés innovantes, ou acteurs plus importants, et nous comptons également sur ces rencontres pour étendre notre réseau de partenaires impliqués dans le Logiciel Libre. » **Vincent Deffontaines**, INL (<http://www.inl.fr>).

«Nous pensons que l'April joue un rôle extrêmement important dans l'écosystème Logiciel Libre en France. Ses principales actions, défense et promotion, sont pour nous essentielles. Même si nous ne sommes pas toujours en parfait accord avec certaines idées, adhérer à l'April nous permet nous aussi de participer et de faire avancer le débat, de préserver un modèle technique et économique viable et fiable. Par exemple, nous qui faisons massivement la promotion d'une indépendance technologique Européenne, les actions en faveur des standards ouverts de l'April sont un appui formidable. » **Gregory Lopez**, THALES (<http://www.thalesgroup.com>).